

Un syndicat policier: “Après les gilets jaunes, ce sera les gilets bleu marine de la Police nationale”

écrit par Lou Mantély | 6 décembre 2018



*“Les policiers en ont marre. Ce n’est pas la pseudo-prime annoncée par Macron qui va nous satisfaire. Il y a 25 millions d’heures supplémentaires à nous payer. On va rétablir l’ordre public mais après ça, si on n’a pas de réponse haute et forte, et là je m’adresse à Emmanuel Macron, **ce sera à notre tour de descendre dans la rue. Et après les gilets jaunes, ce sera les gilets bleu marine de la Police nationale. On sera intraitables.** J’ose espérer qu’ils m’entendent.”*

L’homme qui prononce ces mots sur le plateau de Jean-Jacques Bourdin est Yves Lefebvre, secrétaire général du syndicat de SGP police – F0.

Parler d'exaspération des policiers est presque une [périssologie](#). Avoir avoir avalé avec un grand verre d'eau la pilule Benalla, les voilà priés de protéger les costumes-cravates fragiles terrés dans les beaux quartiers, **généralement contre des nervis d'extrême-gauche ou des vermines de banlieue que les dits costumes-cravates utilisent bien souvent à leur profit.**

Tandis qu'ils prennent des pavés sur la tête pour 1500 euros par mois, voilà que notre tout frais ministre de l'Intérieur Castaner joue les durs, en promettant qu'il serait inflexible avec les casseurs. Bien dit Christophe, tu viens donc tenir le bouclier avec les CRS, alors ?

Et les « rumeurs » courant et disant que les saccageurs de l'Arc de Triomphe sont des gauchistes, voire des groupuscules plus ou moins liés au pouvoir en place... Du pipeau, on n'a jamais vu ça dans un pays aux « valeurs démocratiques ».

https://www.huffingtonpost.fr/2018/12/04/nicolas-dupont-aignan-accuse-les-casseurs-de-castaner-davoir-saccage-larc-de-triomphe_a_23608584/

Les policiers n'ont guère perçu d'amélioration de leurs conditions depuis leur descente dans la rue, en octobre 2016.

Du coup, les prochaines mobilisations, annoncées comme agitées par les services de renseignement, ont de quoi les inquiéter un peu, et les exaspérer plus encore.

Résisteront-ils encore longtemps à l'appel de nombreux Gilets jaunes, qui les enjoignent à retourner leur veste ?

Note de Marcher sur les Oeufs

Dans le même ordre d'idées, un syndicat de police appellerait à rejoindre les Gilets Jaunes...

«Même combat»: un syndicat de police compte rejoindre les Gilets jaunes le 8 décembre

: : : :

<https://fr.sputniknews.com/france/201812051039190147-syndicat-police-gilets-jaunes-manifestation/>

Le syndicat de police VIGI a annoncé son intention de rejoindre le mouvement des Gilets jaunes le 8 décembre, déposant un préavis de grève illimitée.

Le syndicat de police VIGI a déposé mercredi dans la Police nationale un préavis de grève illimitée à partir du 8 décembre, jour de la prochaine mobilisation du mouvement des Gilets jaunes.

«Les revendications portées par le mouvement des gilets jaunes, nous concernent tous. Il est temps de s'organiser légalement et d'être solidaire avec eux, pour l'avantage de tous», écrivent les responsables de l'organisation syndicale dans un communiqué.

«Même combat que les Gilets jaunes pour le pouvoir d'achat. Est-ce que Messieurs Castaner et Macron vous allez enfin nous entendre?», a indiqué VIGI sur Twitter.

Le préavis de grève concerne les personnels administratifs, techniques, scientifiques et ouvriers d'État du ministère de l'Intérieur.

Après une première manifestation qui s'est déroulée le 17 novembre, des membres du mouvement des Gilets jaunes ont organisé le troisième acte de leur mobilisation en

France le 1er décembre. Le rassemblement a été marqué les 1er et 2 décembre par d'importantes violences et dégradations urbaines à Paris. Elles ont fait 133 blessés, dont 23 membres des forces de l'ordre, et ont conduit au placement en garde à vue de 378 personnes sur les 412 interpellées, selon un bilan communiqué le 2 décembre par la préfecture de police.

Dénonçant à l'origine la hausse des carburants, les Gilets jaunes expriment désormais une colère sociale bien plus profonde.

Le Premier ministre Édouard Philippe a annoncé le 4 décembre la suspension pour six mois de trois mesures fiscales qui devaient entrer en vigueur au 1er janvier. Il s'agit de la hausse de la taxe carbone sur l'essence, le fioul et le diesel, de la convergence de la fiscalité du diesel avec celle de l'essence et enfin du prix du gazole pour les professionnels.

Détails à suivre